



Assemblée générale

Distr. limitée
27 novembre 2009
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Sous-Comité scientifique et technique quarante-septième session

Vienne, 8-19 février 2010

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Éléments de texte pour un éventuel nouveau plan de travail du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Document de travail établi par le Président du Groupe de travail

I. Introduction

1. Le Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace¹ a été adopté par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-sixième session², en février 2009, et approuvé par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-deuxième session³, en juin 2009.
2. La Commission des normes de sûreté de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a souscrit au Cadre de sûreté à sa vingt-cinquième réunion, en avril 2009.
3. Le Cadre de sûreté a par la suite été publié conjointement par le Sous-Comité et l'AIEA en octobre 2009.
4. Le Groupe de travail a tenu une réunion intersessions informelle à Vienne du 2 au 4 juin 2009, pendant la cinquante-deuxième session du Comité, pour discuter

* A/AC.105/C.1/L.300.

¹ A/AC.105/934.

² A/AC.105/933, par. 130.

³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 20* (A/64/20), par. 138.



des prochaines mesures qui pourraient être prises pour faciliter l'examen de son éventuel nouveau plan de travail.

5. Le présent document de travail rend compte des résultats de ces discussions concernant un éventuel nouveau plan de travail qui viserait à promouvoir et à faciliter l'application du Cadre de sûreté et à constituer une base solide pour décider, si nécessaire, des futures activités à mener à cette fin. Les propositions exposées dans le présent document constituent des idées de départ qui pourront être modifiées ou développées à la suite des discussions du Groupe de travail. Les États membres et les organisations intergouvernementales dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité sont invités à examiner ce document et à formuler des observations à l'intention du Groupe de travail en vue de contribuer à ces discussions, qui doivent se tenir lors de la prochaine session du Sous-Comité.

A. Objectifs

6. Le plan de travail aurait deux objectifs successifs:

a) Promouvoir et faciliter l'application du Cadre de sûreté en renseignant sur les difficultés rencontrées par les États membres et les organisations intergouvernementales, en particulier ceux qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace;

b) Recenser les éventuelles questions techniques et définir les objectifs, la portée et les caractéristiques de tous les travaux supplémentaires que le Groupe de travail pourrait mener pour promouvoir encore le développement et l'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire dans des conditions de sûreté.

B. Stratégie

7. Les États membres et les organisations intergouvernementales ayant une expérience en matière de conception, de développement et d'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace seraient invités à fournir des informations sur la mise en œuvre du Cadre de sûreté.

8. Les États membres et les organisations intergouvernementales qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace seraient invités à présenter leur plans, le chemin parcouru et les problèmes rencontrés ou attendus dans la mise en œuvre du Cadre de sûreté ou de certains de ses éléments.

9. Les États membres et les organisations intergouvernementales ayant une expérience dans ce domaine seraient invités à fournir des informations (par exemple sur les pratiques exemplaires) propres à répondre aux questions et aux difficultés de mise en œuvre recensées par les États membres qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

10. Sur la base d'une synthèse des informations fournies, le Groupe de travail recenserait les éventuelles questions techniques et rédigerait le texte décrivant les objectifs, la portée et les caractéristiques des travaux supplémentaires qu'il pourrait

mener pour promouvoir encore le développement et l'utilisation d'applications de sources d'énergie nucléaire dans des conditions de sûreté.

II. Proposition de plan de travail pluriannuel

11. Le plan de travail pluriannuel du Groupe de travail proposé pour la période 2010-2015 est le suivant:

- 2010 Élaborer un plan de travail pour approbation par le Sous-Comité; inviter les États membres et les organisations intergouvernementales ayant une expérience dans le domaine des applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace à fournir en 2011 (lors d'un atelier qui se tiendrait pendant la quarante-huitième session du Sous-Comité) des informations sur la mise en œuvre du Cadre de sûreté; inviter les États membres et les organisations intergouvernementales qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace à présenter en 2011 et en 2012 (lors d'ateliers qui se tiendraient pendant les quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du Sous-Comité respectivement) des exposés sur leur plans, le chemin parcouru et les problèmes rencontrés ou attendus dans l'adoption du Cadre de sûreté ou de certains de ses éléments.
- 2011 Tenir, au cours de la première semaine de la quarante-huitième session du Sous-Comité, un atelier d'un après-midi, avec services d'interprétation simultanée, lors duquel les États membres et les organisations intergouvernementales présenteraient des exposés, comme ils y auraient été invités en 2010; inviter les États membres et les organisations intergouvernementales ayant une expérience dans le domaine des applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace à présenter en 2012 (lors d'un atelier qui se tiendrait pendant la quarante-neuvième session du Sous-Comité) des exposés sur les moyens de résoudre les problèmes recensés par les États membres et les organisations intergouvernementales qui envisagent de lancer ou qui lancent des activités relatives aux applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.
- 2012 Tenir, dans les mêmes conditions qu'en 2011, un atelier lors duquel les États membres et des organisations intergouvernementales présenteraient des exposés, comme ils y auraient été invités en 2010 et 2011; inviter les États membres et les organisations intergouvernementales ayant une expérience dans le domaine des applications des sources d'énergie nucléaire dans l'espace à présenter en 2013 (lors d'un atelier qui se tiendrait dans les mêmes conditions qu'en 2011) d'autres exposés sur les nouvelles difficultés qu'ils auraient rencontrées en 2012.
- 2013 Tenir, dans les mêmes conditions qu'en 2011 et en 2012, un atelier lors duquel les États membres et les organisations intergouvernementales présenteraient des exposés, comme ils y auraient été invités en 2012.

- 2014 Décider de prolonger ou non le plan de travail en cours; dans la négative, élaborer un projet de rapport contenant des recommandations quant à d'éventuels futurs travaux visant à promouvoir et à faciliter l'application du Cadre de sûreté.
- 2015 Si le plan de travail n'a pas été prolongé, finaliser le rapport et les recommandations.

III. Avantages et inconvénients des autres options envisagées en juin 2009

12. Un certain nombre d'autres options, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients, ont été discutées en juin 2009. Les principaux éléments de la discussion sont résumés ci-après:

	<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients</i>
1. Série d'exposés au cours d'un atelier tenu pendant les sessions plénières du Groupe de travail	Exposés et discussions dans les langues officielles de l'ONU	Limitation possible du nombre, de la durée et de la continuité des exposés (particulièrement en 2011, lorsque l'ordre du jour du Sous-Comité sera vraisemblablement consacré en grande partie au cinquantième anniversaire du premier vol spatial); n'encourage pas une large participation des organisations responsables des missions des États membres
2. Atelier ou série d'ateliers tenus pendant les sessions du Sous-Comité		
a. En anglais uniquement	Aucun financement extrabudgétaire nécessaire; temps non limité et continuité des exposés; encourage une large participation des organisations responsables des missions des États membres	Risque d'exclure les États membres qui ont besoin de services d'interprétation
b. Services d'interprétation financés par des fonds extrabudgétaires	Temps non limité et continuité des exposés; encourage une large participation des organisations responsables des missions des États membres	Nécessite un financement extrabudgétaire
3. Atelier ou série d'ateliers tenus pendant les sessions du Comité		
a. En anglais uniquement	Mêmes avantages que ci-dessus	Mêmes inconvénients que ci-dessus. En outre, les représentants compétents du Sous-Comité pourraient ne pas être en mesure d'y assister
b. Services d'interprétation financés par des fonds extrabudgétaires	Mêmes avantages que ci-dessus	Mêmes inconvénients que ci-dessus
4. Aucune action (on s'en remet aux différents accords bilatéraux ou multilatéraux)	Articulation optimale des besoins et réaction la plus précise qui soit, sans aucune limitation liée au transfert de technologies	Limite la promotion et l'application à grande échelle du Cadre de sûreté